



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

football professionnel

Question écrite n° 25185

Texte de la question

M. François de Rugy attire l'attention de Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur le coût élevé pour la France de l'organisation de l'Euro 2016 de football. En effet, pour obtenir l'organisation de cet événement sportif, la France a dû répondre à de nombreuses exigences imposées par l'Union des associations européennes de football (UEFA). Parmi celles-ci, le seul financement de la construction de nouveaux stades et de la rénovation des anciens s'élèverait à 1,7 milliards d'euros. Cet investissement fait débat, dans la mesure où le coût d'entretien de ces constructions reste élevé sur le long terme. Par ailleurs, plusieurs évaluations réalisées par des organismes financiers indiquent que les bilans économiques des dernières grandes compétitions sportives internationales sont majoritairement déficitaires. Aussi, compte tenu du contexte de crise actuel, il lui demande si la saisine de l'UEFA par la France dans le but d'obtenir une dérogation au cahier des charges de la compétition est une solution envisagée.

Texte de la réponse

La France a obtenu de l'UEFA l'organisation de l'Euro 2016. C'est un événement majeur tant sur le plan sportif qu'économique. Bien que l'impact économique des grands événements sportifs internationaux soit difficilement mesurable et très dépendant du périmètre d'analyse retenu ainsi que de la méthode économétrique utilisée, la principale étude conduite dans le cadre de la coupe du monde de rugby 2007 avait conclu à un effet globalement favorable sur l'économie française. Une étude plus précise sera prochainement confiée à un prestataire par le ministère chargé des sports, visant à mieux connaître et mesurer les effets économiques des grands événements sportifs internationaux. L'organisation d'un grand événement impose évidemment un certain nombre de coûts pour l'organisateur. Conscients de cette situation, les représentants de l'UEFA, du comité national d'organisation, des collectivités territoriales et la Ministre en charge des sports réunis au sein du comité de pilotage de l'Euro 2016, travaillent actuellement à l'optimisation économique et sociale des retombées de l'Euro 2016.

Données clés

Auteur : [M. François de Rugy](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25185

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 avril 2013](#), page 4374

Réponse publiée au JO le : [6 août 2013](#), page 8522